

# ALBIGNY

## SUR SAÔNE

Village des Monts d'Or



# 62  
LE MAG MUNICIPAL  
ÉTÉ 2023



Dossier

# ALBIGNY-SUR-SAÔNE

## UN VILLAGE OÙ

### IL FAIT BON VIVRE



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Encore une superbe soirée conviviale au parc de l'Accueil avec une succession de talents issus du cru du "MLA", quelques duos ou trios formés pour l'occasion et des groupes invités. Ambiance, bonne humeur, découvertes, partage, météo clémente, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable soirée !

Un grand merci et un grand bravo aux musiciens et aux groupes ainsi qu'à tous leurs enseignants et au backstage !

### Chères Albignolaises, Chers Albignolais, Chers amis

Le 3 juillet à midi, à Albigny comme de partout en France, élus, agents municipaux et citoyens étaient rassemblés devant la Mairie afin de partager l'appel de l'Association des Maires de France, pour un retour de la paix civile et de l'ordre républicain suite à la vague de violences inacceptable qui a déferlé sur notre pays...

Merci à chacun pour présence sur les parvis des Mairies d'ici et d'ailleurs pour ce beau moment d'unité républicaine aux côtés et en soutien de tous ceux qui font vivre notre République.

Sur un autre registre, plus léger et plus agréable, les vacances d'été sont là ou approchent à grands pas et comme à l'accoutumée, elles permettront à chacun de profiter du temps ensoleillé et de s'offrir un repos amplement mérité. Et espérons-le en toute sérénité.

La fin de l'année scolaire pour nos petits Albignolais a été rythmée par les traditionnelles festivités de printemps (kermesse et spectacles de fin d'année) qui ont permis de clôturer l'année en mettant les enfants à l'honneur.

Bon nombre d'acteurs locaux, accompagnés des élus et des services municipaux se sont mobilisés au printemps et en ce début d'été pour proposer de nombreuses animations festives, pour le plus grand plaisir de tous.

Ainsi, nous avons pu nous retrouver au détour d'une fête des voisins, de la fête de la musique ou encore pendant les moments conviviaux organisés par nos associations pour clôturer leur saison...

Des temps forts qui marquent la vie du village à l'arrivée des beaux jours et qui sont autant d'occasions de se retrouver en toute amitié.

En juin, nous avons aussi eu la présentation par la Métropole de Lyon, en réunion publique, de ce que pourrait être le quartier de "La Loupe Albigny Couzon" à l'horizon 2030. Vous étiez plus de 150 à manifester votre intérêt et à participer à ce moment d'échange organisé à l'initiative de la Métropole et en collaboration avec Couzon-au-Mont-d'Or partenaire du projet. Dans quel village et dans quel environnement voulons-nous vivre demain ? Quel cadre de vie voulons-nous pour nos enfants et nos petits-enfants ? Autant de questions auxquelles il nous faudra répondre dans un avenir proche.

Enfin, un accident que nous aurions souhaité ne pas vivre, a eu lieu en juin à l'accrobranche installé sur la commune. La cime d'un peuplier s'est décrochée et s'est abattue 10 mètres plus bas. Si nous avons évité un drame de justesse, je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement les Pompiers, les Gendarmes ainsi que la Préfecture qui nous ont accompagnés dans la gestion de ce regrettable accident. Leur efficacité, la rapidité de leur intervention, la prise en charge immédiate des blessés ainsi que la gestion et l'accompagnement des familles présentes sur le site a rassuré et apaisé la situation.

La préservation des arbres est essentielle pour notre environnement et notre bien-être et nous sommes toutes et tous conscients que les arbres jouent un rôle crucial dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et la protection des sols... Cela n'est plus une question de parti politique.



Et si sur notre territoire, les habitants, les élus et les services se mobilisent au quotidien pour préserver le cadre de vie de notre belle commune et notamment son patrimoine végétal, il peut cependant y avoir des situations où l'abattage d'un arbre n'est plus un choix, mais une obligation lorsqu'il n'est pas entretenu ou qu'il présente des risques qui le rendent dangereux.

Il est donc primordial de prendre, en amont, les mesures appropriées, telles que l'élagage régulier et l'inspection des arbres pour prévenir les accidents. Et lorsqu'ils représentent un danger pour les infrastructures ou les personnes, prendre la bonne décision. Sans controverse politique, mais pour la sécurité des personnes.

Je vous souhaite un bel été !

**Bien à vous,**

**Yves Chipier**  
Maire

## retour en images



1 — **78° anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** Un devoir de mémoire en présence des membres du Conseil Municipal, du CME, de l'Amicale des Anciens Combattants, des représentants de la Base aérienne du Mont Verdun, de la Gendarmerie de Neuville, des Sapeurs-pompiers de la caserne d'Albigny-Couzon-Saint-Romain ainsi que de nombreux Albignolais : Lecture par le Maire, du message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Patricia Mirallès, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Discours de Maurice Morel, Président de l'Amicale des Anciens Combattants. 2 — **Fête des Voisins** Des moments ensoleillés et conviviaux dans les différents quartiers ! 3 — **Fiuminale** Mardi 23 mai en soirée, les chants corses ont raisonné dans l'église, le duo d'artistes a impressionné son public par sa puissance vocale. Une belle programmation qui a fait salle comble. 4 — **Salon de l'écologie à l'Espace Henri Saint-Pierre** Le 27 mai, le Salon de l'écologie et la conférence du chercheur Floyd Novak ont permis aux nombreux visiteurs d'être informés et sensibilisés sur l'urgence écologique et la nécessité de préserver notre planète. 5 — **Albigny danse, spectacle de fin d'année** Le 15 juin, l'association Albigny Danse présentait son gala de fin d'année. Chorale et danses Country au programme ! Un grand bravo à toutes et tous pour ce joli spectacle

## CINÉ PLEIN AIR 2<sup>e</sup> ÉDITION



Grâce à vos très bons retours sur l'édition 2022, la Municipalité poursuit son partenariat avec l'association Cinéma en Plein Air pour vous offrir cet été une nouvelle séance de cinéma en extérieur, gratuite.

**Rendez-vous  
Samedi 26 août à la tombée de  
la nuit Parc de l'Accueil pour  
une séance sous les étoiles**

Pensez à apporter vos chaises, transats ou pliants, vos coussins, couvertures ou plaids pour une séance confortable. —

### À VOUS DE PARTICIPER !

La nouveauté cette année, c'est vous Albignolaises et Albignolais qui voterez pour le film qui sera diffusé. Vous serez informés prochainement des modalités de vote par la newsletter et le site internet de la commune. —



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez déambuler du parking du Cèdre jusqu'au parc de l'Accueil à la rencontre des associations et clubs de la commune pour choisir vos activités et vous inscrire pour la saison 2023 / 2024.

**Samedi 9 septembre  
De 9 h à 12 h 30**

Le Forum des Associations est un temps fort de la vie associative albignolaise. C'est pourquoi, grâce à la complicité des associations sportives et culturelles d'Albigny, animations et démonstrations seront au programme pour inspirer votre déambulation et vous donner envie de les rejoindre en tant que bénévoles et/ou adhérents.

Nos fidèles amis de Ringsheim, leur Maire, Pascal Weber et les Amis du Jumelage seront bien sûr au rendez-vous pour leur traditionnelle dégustation de vins allemands et autres bonnes spécialités culinaires d'outre-Rhin.

**Soyez nombreux pour une  
rentrée sportive et culturelle ! —**



## ENCORE UN SUCCÈS pour la Biennale d'art contemporain



Cette année encore, de nombreux visiteurs et scolaires sont venus admirer les œuvres d'artistes plasticiens exposées pendant trois semaines dans un Espace Henri Saint-Pierre transformé pour l'occasion en une superbe salle d'exposition.



Cette Biennale est la continuité d'un projet commencé en 1987 à l'initiative de Christian Lherbier, un habitant de la commune, courtier en art passionné. Et c'est au fil des années, qu'avec une petite équipe de bénévoles, il a développé et étoffé son projet initial :

- De 1987 à 2008 tous les ans, diverses œuvres sur différents sujets étaient exposées aux visiteurs : peintures, sculptures, photographies..., sur des thèmes variés : art brut, art abstrait, surréalisme... et avec des artistes originaires de l'Europe entière.
- Il faudra attendre 2009 pour voir l'exposition de transformer en Biennale et permettre à des artistes de se faire connaître dans un lieu d'exposition de qualité.

Aujourd'hui la Biennale s'est inscrite dans la durée afin de promouvoir l'expression artistique auprès du grand public et des scolaires qui comme pour chaque édition ont pu profiter cette année encore de visites commentées.

Au fil des années, la Commune a constitué une collection municipale dont les œuvres sont visibles dans les lieux publics de la ville : bibliothèque, mairie, écoles, salle de l'Accueil...

Merci, à l'association RegART très impliquée à chaque édition de la Biennale et à tous les bénévoles qui œuvrent depuis toutes ces années afin de démontrer que l'Art est partout et surtout dans les petites communes. ■



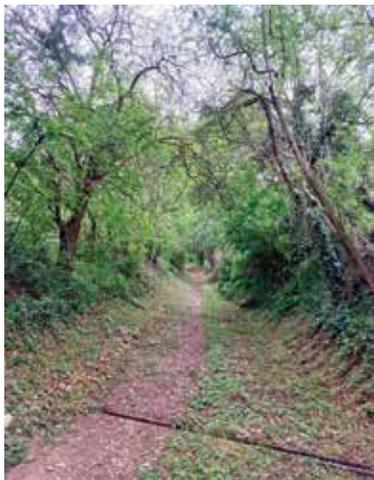
## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN ACTION

### ► Succès de la tyrolienne

Le 15 octobre 2021, six élèves de CM1 ont été élus au Conseil Municipal des Enfants et ont rejoint les six élus de l'année précédente. Ensemble ils ont mis en commun leurs promesses de campagne et voté deux projets à réaliser au cours des deux prochaines années.

### Les deux projets qui ont été retenus sont :

- la réhabilitation du Parcours santé,
- l'installation d'une tyrolienne au parc de l'accueil.



### ► Parcours de santé

Depuis plusieurs mois, les jeunes élus travaillent sur la transformation du Parcours de santé de la commune en sentier thématique. Le Syndicat Plaines

En 2022, le CME a présenté le projet de tyrolienne aux Conseil Municipal, lors d'un CME extraordinaire à la salle du Conseil de la Maison de l'Accueil et le 16 septembre prochain, la tyrolienne du parc de l'Accueil fêtera ses un an. Un beau projet mené à bien par nos jeunes élus !

Une installation utilisée quotidiennement par les enfants du village auxquels elle plait beaucoup.

Lou, bientôt 5 ans qui fréquente régulièrement la tyrolienne nous livre son témoignage :



“  
Au début j'avais peur,  
mais maintenant,  
c'est bien !

”

Monts d'Or les aide dans cette réflexion et dans la réalisation de ce projet ambitieux qui entre dans leurs compétences.

Des réunions ont eu lieu avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), la Société de Chasse de la commune et l'association du patrimoine Albiniaça. Le Syndicat Plaines Monts d'Or a déposé un dossier afin d'obtenir des financements pour ce projet qui s'intègre dans une démarche plus globale à l'échelle du territoire.

Les équipements sportifs en mauvais état ont été démontés et le sentier une fois sa rénovation terminée comportera plusieurs stations aux différents thèmes :

- La roche et les falaises.
- Les murets (présence, utilité, histoire).

- La gestion des milieux.
- L'agriculture, les prairies (lien avec les usages passés).
- Stations d'écoute, de dessins, d'observation du paysage.

Les notions de sécurité, de respect des propriétés privées et de la canalisation des promeneurs ont aussi fait partie de cette réflexion globale.

Un travail avec les associations de protection du patrimoine peut se mettre en place pour des restaurations éventuelles de carbones.

L'idée générale des enfants est que les Albignolais prennent conscience de l'importance de leur environnement en apprenant à mieux le connaître. —



### ► Voyage à Paris

Le 5 juillet, le CME invité à visiter l'Assemblée Nationale a été reçu et guidé par Blandine Brocard, Députée de la circonscription. L'objectif de cette visite était de découvrir l'histoire et le fonctionnement de cette institution parlementaire : lieu de débats et de travail qui renouève, au quotidien, l'expérience de la démocratie.

En visitant ce Palais de la République, les élus du CME ont été sensibilisés sur le rôle primordial de cette institution et des députés.

Les enfants se sont rendus à Paris en train et à l'Assemblée en métro, accompagnés et encadrés par des élus d'Albigny et de Sophie Eymard, Directrice Générale des Services de la commune.

Un pique-nique tiré du sac et une visite des Jardins des Tuileries ainsi qu'une promenade le long de la Seine pour découvrir l'architecture de plusieurs bâtiments emblématiques (Louvre, Musée d'Orsay, Tour Eiffel), ont complété cette mémorable journée.

Une réunion des jeunes élus et de leurs parents avait été organisée le 3 juin pour préparer ce voyage et mettre en place un groupe "WhatsApp" pour permettre aux parents de suivre la journée parisienne de leurs enfants. La Municipalité est fière de voir ses jeunes élus s'impliquer activement dans la vie publique et de les accompagner dans leur apprentissage du fonctionnement des institutions démocratiques françaises.

Bravo à ces jeunes pour leur curiosité et leur engagement civique !



## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE D'ÉTÉ Respectons nos voisins

La Mairie rappelle que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés occasionnellement à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, susceptibles de déranger le voisinage sont strictement réglementés par l'arrêté : 99 16667 du 19 avril 1999 et **autorisés seulement aux horaires suivants :**



### HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h  
Interdit l'après-midi

**Merci de veiller à respecter ces horaires pour le bien-être de tous !**

## BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS Réglementation du Rhône



En cas de non-respect d'un Règlement Sanitaire Départemental (RSD), une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal)



Le brûlage à l'air libre de végétaux fortement émetteurs de polluants contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires parfois graves. C'est pourquoi il est important de valoriser ses déchets verts ! Dans le département du Rhône, deux arrêtés préfectoraux réglementent le brûlage à l'air libre des déchets verts et s'il est interdit dans certains

cas, des dérogations peuvent être accordées à titre très exceptionnel.

### La règle :

Pour les particuliers :

Il est interdit d'incinérer des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Avant de penser à brûler, pensez à valoriser vos déchets en les déposants à la déchetterie la plus proche : Neuville Genay ou de Rillieux-la-Pape.

Chaque année, la Métropole diffuse un calendrier des lieux de collecte des déchets verts.

### La dérogation :

Elle doit être demandée auprès de la Direction Départementale des Territoires pour l'une des raisons suivantes :

- Enjeux sanitaires constatés

(organismes nuisibles, plantes invasives).

- Accessibilité difficile (enclavement, contrainte topographique).

Pour obtenir un formulaire de dérogation, veuillez adresser votre demande à :

**ddt-brulage@rhone.gouv.fr**  
(Réponse sous 21 jours).

Si la dérogation est accordée :

- Assurez-vous d'être impérativement hors épisode de pollution (consultez le site : **www.atmo-auvergnerhonealpes.fr**)
- Informez votre mairie avant de procéder au brûlage
- Sécurisez, lors de l'opération, les biens et les personnes.

### Attention :

Des contraventions sont applicables en cas de non-respect de la réglementation. —

## “LA LOUPE ALBIGNY COUZON” Réunion publique de concertation



Plus de 150 personnes étaient présentes, le 13 juin, à la réunion publique de concertation concernant le projet de création de la Zone d'Aménagement Concerté de la “Loupe Albigny Couzon”, qui s'est tenue à l'Espace Henri Saint-Pierre, à l'initiative de la Métropole de Lyon et en partenariat avec les communes d'Albigny-sur-Saône et de Couzon-au-Mont-d'Or.

La concertation actuellement menée est la première pierre de ce projet d'envergure et c'est tout l'enjeu d'y participer : apporter sa propre vision de ce que sera ce quartier demain...

Une question fondamentale qui implique que, en nous appuyant sur un certain nombre de diagnostics et d'évolutions réglementaires, ainsi que sur un pronostic concernant les modes de vie et les besoins de demain, nous puissions répondre par une vision suffisamment large mais déterminée et évolutive de l'espace dans lequel nous vivons **pour bâtir ensemble le territoire de demain, attractif, résilient, équilibré et qualitatif**. Les objectifs doivent faire preuve d'ambition, tout en valorisant les initiatives portées par les habitants du bassin de vie, misant sur la transversalité et l'intelligence collective et mettant la concertation et le dialogue au cœur des démarches. Cette première réunion a été l'occasion de discuter des spécificités du site de La Loupe et de ses possibilités d'aménagement dans ce premier temps de concertation sur le projet. Chacun s'est exprimé en faisant part de ses interrogations et de ses propositions. —

La concertation sur ce projet est ouverte  
**du 13 juin au 15 septembre 2023**  
Enrichissez-le et exprimez vos idées et propositions sur :  
[jeparticipe.grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com) —

## NOUVEAUTÉ SUR ALBIGNY Découvrez CITIZ la voiture en libre-service

Depuis quelques semaines, une station d'autopartage “Citiz-LPA” est installée sur la commune.

Deux véhicules, une Ford Fiesta et une Toyota ProAce City, sont stationnés sur le parking place de la gare et attendent les automobilistes inscrits auprès de “Citiz-LPA” et désireux de louer un véhicule pour quelques heures.

### Comment ça marche ?

- Réservez une voiture via le planning de disponibilités sur l'espace abonné,
- Ouvrez la voiture et récupérez les clés sur le boîtier embarqué
- Ramenez-la à sa station en fin de location et verrouillez-la avec votre carte.
- Une fois par mois vous recevrez une facture détaillée de vos locations.



+ d'Info :  
**CITIZ-LPA : 04 72 41 65 25**

## LES IRRITANTS DE L'ÉTÉ

À l'approche de l'été et des fortes chaleurs, restez vigilants face à certains fléaux récurrents et adoptez les bons réflexes pour vous en prémunir.

### ► Moustique tigre, pas d'eau pas de nuisible !

Ce moustique au corps tigré mesure seulement deux à trois millimètres, pique davantage le jour que la nuit et ne se déplace pas au-delà d'un rayon de 150 mètres. Si vous en avez chez vous, il est probablement né chez vous, c'est donc à vous de jouer pour passer un été tranquille !

L'unique moyen d'éviter sa prolifération étant d'empêcher que les femelles disposent de points d'eau stagnante pour y pondre leurs œufs, voici **5 actions indispensables pour s'en débarrasser** :

#### VIDER

Videz régulièrement les coupelles des pots de fleurs, les gamelles pour animaux, l'eau stagnante sur et

sous les bâches...

Astuce pour les coupelles des pots de fleurs : remplissez-les à ras bord de graviers ou de petits cailloux.

#### COUVRIR

Couvrez hermétiquement avec un couvercle ou un tissu fin les réservoirs d'eau de pluie.

#### RANGER

Rangez les outils de jardinage et les pneumatiques pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

#### CURER

Curez régulièrement les rigoles, les gouttières et les bondes d'évacuation extérieures pour éviter l'eau stagnante.

#### ENTRETENIR

Entretenez régulièrement vos piscines, bassins et bornes d'arrosage en veillant au bon fonctionnement du système de filtration et d'épuration. —



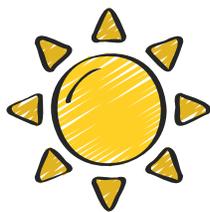
### ► Ambroisie restons mobilisés pour s'en débarrasser

L'ambroisie est une plante très allergisante qui fleurit de juillet à octobre et dont le pollen peut avoir un impact fort nuisible sur la santé, provoquant rhinites, irritations des yeux ou asthme.

L'ambroisie est présente un peu partout, il est donc du devoir de chacun, propriétaire ou locataire de lutter contre sa prolifération en prévenant la pousse de plants par un nettoyage des espaces habituellement infestés et en arrachant les tiges existantes avant leur floraison et au plus tard le 1<sup>er</sup> août. —



## CANICULE



Les premières fortes chaleurs sont perceptibles depuis plusieurs semaines pour préserver votre santé ou celle de vos aînés, pensez à :

- Boire de l'eau tout au long de la journée.
- Humidifier votre corps, vous doucher régulièrement et utiliser un ventilateur.
- Éviter de sortir aux heures chaudes surtout les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants.
- Croiser vos volets, baisser vos stores pour conserver la fraîcheur.
- Éviter les activités sportives pendant la journée.

### Inscription sur le registre

Cette année encore, la phase de veille saisonnière du Plan Départemental Canicule est activée pour l'été.

Le CCAS a ouvert un registre pour recenser les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide en cas de fortes chaleurs. **Les Albignolais âgés de 65 ans et plus et/ou handicapés se sentant vulnérables peuvent s'y inscrire.** En cas d'alerte, le CCAS les contactera pour les aider à surmonter les difficultés liées à la chaleur. —

### Plus d'infos :

**Inscription possible pour soi-même ou par un proche ou un représentant légal pour une personne fragile : 04 72 08 01 72**

### À NOTER

Tout l'été, une salle climatisée pour faire une pause au frais est à disposition de tous à la Mairie du lundi au vendredi. Toute l'équipe du CCAS reste mobilisée et à votre écoute

## GOÛTER CONTÉ Un véritable succès



### ► Le 6 juin à la salle du Lavoir

Une trentaine de personnes, dont quelques résidents du Centre Hospitalier Gériatrique, se sont réunies pour partager des histoires du village autour de Brigitte la conteuse. Pendant plus d'une heure, Brigitte a captivé et fait voyager son auditoire dans les lieux emblématiques de notre village à l'aide de contes et d'anecdotes à rire et à sourire ! Le temps a passé très vite et après un tonnerre d'applaudissements nous nous sommes retrouvés pour un savoureux goûter et chacun a pu continuer à échanger autour du verre de l'amitié. —



## SENIORS Pour votre sécurité ayez les bons réflexes

### ► Le 5 mai dernier

La conférence du 5 mai dernier, animée par la MPF 69 (Maison de Protection des Familles du Rhône) qui s'est terminée autour du verre de l'amitié et a permis de nombreux échanges entre animateurs et participants. Comme promis par l'Adjudant Chabod, voici les deux adresses à contacter en cas de problème d'escroqueries :

- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Justice > arnaque sur internet
- [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr) —



### MUTUELLE SANTÉ Ma Commune, Ma Santé - Actiom

Afin de faire bénéficier au plus grand nombre d'Albignolais des tarifs de mutuelle santé adaptés, le CCAS a signé une convention de partenariat avec l'organisme "Ma commune, Ma santé".

### La réunion d'information du 22 mai a réuni de nombreux participants.

Pour ceux qui n'étaient pas présents un rendez-vous personnalisé est toujours possible lors des permanences en mairie, en téléphonant au : **04 72 08 01 72.**

### À noter

**Pensez à vous munir de votre contrat actuel pour pouvoir comparer les prestations et les tarifs.** —

## MERCI MONSIEUR LE DIRECTEUR !

---



Fabrice Mathieu, directeur de notre école Les Frères Voisin, poursuit sa carrière dans l'enseignement dans une autre école de la région. C'est l'occasion pour le Maire et l'équipe municipale de le remercier pour ses nombreuses initiatives, sa collaboration active, son engagement sans faille notamment au moment de crise sanitaire et pour tous les moments d'échanges nécessaires pour faciliter la vie des élèves, des familles et des enseignants durant les années qu'il a passées à Albigny.

C'est l'occasion pour Odile Fèvre jusqu'à présent enseignante à Anse de prendre la Direction de l'école à la rentrée de septembre. La Municipalité lui souhaite la bienvenue !

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES C'est tout simple !

---



Une fiche d'inscription est disponible sur le blog de l'école : <https://freresvoisin.fr>

Merci de la retourner avec les documents demandés par mail à l'adresse suivante : [ce.0690838l@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690838l@ac-lyon.fr)

### RENTÉE DES CLASSES 2023

Lundi 4 septembre  
à 8h30

Les petits Albignolais reprendront le chemin de l'école pour une nouvelle année d'apprentissages, de découvertes et de bons moments entre copains.



## COURS DE SECOURISME

### Enseignants et agents municipaux formés aux gestes de premiers secours



Le 7 juin, cinq enseignants et sept agents municipaux, intervenants à l'école, ont reçu une formation aux gestes de premiers secours. Elliot et Malo, pompiers de la caserne d'Albigny-Couzon ont formé les 12 volontaires.

#### Au programme :

Le **PAS** : Protéger, Alerter et

Secourir, ou comment réagir lorsqu'une personne s'étouffe, que faire en cas d'arrêt cardiaque, de crise d'asthme, de choc anaphylactique, de plaies hémorragiques, de brûlures... ?

Les enseignants et les personnels de la mairie remercient les pompiers pour ce moment instructif. —

#### À NOTER

Fort de cette expérience enrichissante, la Mairie, les pompiers d'Albigny-Couzon et les enseignants ont décidé que les élèves de CM1 pourront être eux aussi formés aux gestes de premiers secours au cours de l'année 2023/2024. Une formation qui pourra être reconduite d'année en année en CM1. Ainsi, tous les élèves de l'école pourront la suivre. —



## CADEAUX DE FIN DE SCOLARITÉ AUX CM2

### La Mairie fête le passage au collège

La clôture de l'année scolaire pour les élèves de CM2 est un moment de vie important. C'est la fin d'un cycle. Ils quittent l'école vers le collège, établissement plus grand avec un fonctionnement différent. Les enfants vont devoir sortir de la commune et peut-être quitter leurs copains qui ne seront pas forcément dans la même classe, voir dans le même collège. Comme chaque année, la Mairie a souhaité marquer ce temps fort par une cérémonie qui a eu lieu le 30 juin dans la salle du Conseil Municipal. À cette occasion, Yves Chipier, le Maire, Philippe Leyreloup, Adjoint délégué à la vie scolaire et la citoyenneté et



Charlotte Duperray, l'enseignante en CM2 ont remis aux élèves de la part de la Commune, une calculatrice adaptée au programme du collège, ainsi qu'un livret racontant la petite histoire d'Albigny. Charlotte Duperray a également remis à ses élèves une belle édition de l'Odysse d'Homère au nom du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La cérémonie s'est terminée autour d'un goûter très apprécié par les enfants. La Municipalité souhaite de bonnes vacances aux futurs 6<sup>e</sup>, mais aussi la réussite dans la suite de leur parcours académique, de trouver leur voie et de s'épanouir. —

## RAMMO D'OR Les activités ne manquent pas !



### • Visite chez pompiers d'Albigny-Couzon

Le 30 mai, les Assistantes Maternelles de la commune ont visité avec leurs petits pensionnaires la caserne des pompiers d'Albigny-Couzon. Une vingtaine de petits privilégiés ont eu la chance de monter dans le camion des pompiers, d'essayer un vrai casque ou de voir comment préparer la lance pour éteindre

les feux. Une matinée pleine d'émerveillements, des tout-petits ébahis !

Merci aux pompiers pour leur accueil et leur gentillesse.

### • Rencontre avec les membres de "La vagabonde"

Le 9 juin, la Ferme Itinérante Pédagogique "La vagabonde" est venue au siège du Rammo d'Or à Saint Germain-au-Mont-d'Or.

53 adhérents des cinq communes membres du relais : 36 enfants, 14 assistantes maternelles et trois parents ont participé à la rencontre.

Un beau moment de partage et de découverte pour les enfants qui ont pu s'approcher et caresser, lapins, chèvres, poules, coq... Une superbe journée d'émerveillement !



## FÊTE DE LA CRÈCHE

La fête de la crèche, "Les Petits Futés", s'est déroulée le mardi 4 juillet dans le jardin de la crèche. Tous les parents accompagnés des enfants étaient invités autour d'un buffet pour échanger et partager un moment convivial sur cette année passée avec les enfants !

## FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU PÉRISCOLAIRE

Parents et enfants se sont retrouvés le 30 juin pour cette fin d'année periscolaire autour d'un moment sympathique avec l'équipe des animateurs.



### ALBIJEUNES Centre loisirs Ados

Le Temps Passerelle, un accueil pour les CM2, a été mis en place au centre de loisirs en fin année scolaire pour accueillir les enfants de CM2 et faciliter leur passage entre le secteur enfance et le secteur "ado". **Samedi 27 mai**, les CM2 ont participé au foot des "ados" et partagé un temps libre et **le samedi 24 juin**, un atelier crêpe party "Friends". Deux rencontres qui ont eu beaucoup de succès auprès des plus jeunes très enthousiastes à l'idée d'intégrer le secteur "ado".



# ALBIGNY-SUR-SAÔNE UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Comme l'équipe municipale de la majorité s'y était engagée au cours de la campagne électorale de 2020, un projet ambitieux sur le volet de la sécurité a été mis en place sur la commune afin d'agir efficacement pour la tranquillité et le bien-vivre à Albigny-sur-Saône. Embauche d'un policier municipal, déploiement du parc de caméras de vidéoprotection, partenariats avec les services de l'État, les bailleurs sociaux... les initiatives sont nombreuses et portent leurs fruits.





## TROIS QUESTIONS À THOMAS PAGUE, Adjoint à la sécurité

### Quelle est votre vision de la sécurité à Albigny ?

Le sentiment de sécurité par les habitants de la commune participe largement à leur appréciation de la qualité de vie du village. Maintenir la tranquillité publique et la sécurité du village sont des enjeux forts qui sont renforcés grâce à la présence de notre Policier municipal, Julien Mollot, arrivé sur la commune il y a un an. Permettre à la gendarmerie de Neuville de disposer d'outils performants pour lutter contre les infractions et les délits afin de protéger au mieux les administrés vient aussi compléter cette vision.

### Quelles sont vos missions ?

Je travaille quotidiennement en étroite collaboration avec le Maire et notre Policier municipal mais aussi en interaction avec les services et les acteurs de la sécurité publique - Préfecture - services publics - Pompiers - Gendarmerie avec laquelle j'ai une réunion mensuelle pour faire un point de situation et agir rapidement au plus près de besoins. Je suis en



charge de la sécurité des bâtiments, propriétés de la Mairie, de la tranquillité publique et du bien-être des Albignolais.

### Quelles sont les principales actions qui ont été mises en place par l'équipe municipale en matière de sécurité et tranquillité publiques depuis son arrivée en 2020 ?

La première action s'est concrétisée par le recrutement de Julien Mollot notre nouveau Policier municipal, embauché par la commune et mutualisé avec Curis-au-Mont-d'Or. Présent à 80 % de son temps de travail sur Albigny, Julien est un policier de proximité qui entretient de précieux contacts avec les Albignolais et les acteurs économiques de



**THOMAS PAGUE**  
Adjoint à la sécurité

“ **Tout ce travail renforce la qualité de vie des Albignolais et sécurise au mieux notre village.** ”

la commune. C'est un agent de liaison efficace entre la population et la Mairie qu'il informe au quotidien pour garantir la salubrité et l'ordre publics.

En 2020, avec Yves Chipier nous avons en parallèle passé un accord avec le SDMIS (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours) pour rattacher la commune, en premier appel, à la caserne de Couzon-au-Mont-d'Or afin de garantir une intervention rapide du fait de sa proximité géographique.

Dans la continuité, nous avons engagé des actions pour mieux sécuriser les quartiers sensibles du village en créant des partenariats avec la Gendarmerie de

Neuville et les bailleurs sociaux et moderniser les outils d'aide à l'enquête (caméras de vidéoprotection de dernière génération, réunion de concertation entre les différents acteurs...). Tout ce travail renforce la qualité de vie des Albignolais et sécurise au mieux notre village. Je profite de cette interview pour annoncer mon départ.

Dans le cadre de mon activité professionnelle, je suis amené à prendre de nouvelles responsabilités en Outre-Mer sur le dernier trimestre 2023. Je remercie Yves Chipier et l'ensemble de l'équipe de leur confiance et de leur soutien aux actions menées ensemble depuis trois ans. Les Albignolaises et les Albignolais, mon village, l'équipe UPA... vous allez manquer ! ■

## LA VIDÉOPROTECTION Outil du dispositif de sécurité de la commune

Depuis trois ans, la Mairie entretient, modernise et déploie son dispositif de caméras de vidéoprotection avec un matériel dernière génération.

Aujourd'hui, 13 caméras équipent les bâtiments publics et 12 les zones urbaines de la commune. Couplées depuis cette année à un nouveau dispositif, une technologie de pointe et un logiciel de gestion de vidéo intelligent, ces 25 caméras permettent une parfaite collaboration avec les Gendarmes de Neuville-sur-Saône, favorisent l'identification des comportements délictueux et permettent de dissuader bon nombre d'incivilités.

Grâce à la vidéoprotection, les auteurs d'une agression à la personne et d'un vol de véhicule à la gare d'Albigny ont par exemple été appréhendés et des cambriolages et des vols à la roulotte (à l'intérieur d'un véhicule) ont été élucidés.

### Bon à savoir :

Les enregistrements des caméras de vidéoprotection ne sont conservés que pendant trois semaines et ne peuvent être visionnés que sur réquisition judiciaire en cas de délit ou d'infraction. —



**25**  
**CAMÉRAS**  
sur le domaine public



**13**  
**BÂTIMENTS**  
**ÉQUIPÉS**



**12**  
**ZONES URBAINES**  
**COUVERTES**

## PARTICIPATION CITOYENNE

### Se mobiliser pour la sécurité de son quartier

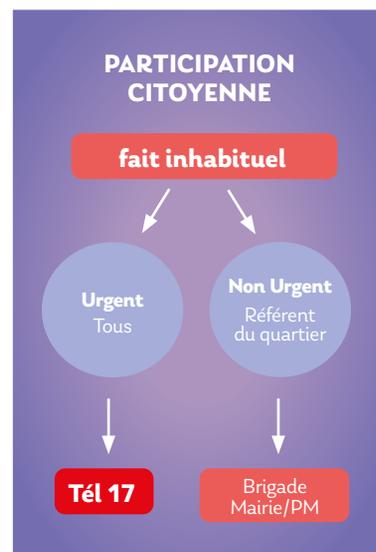
Le dispositif "Participation Citoyenne" qui consiste à faire participer la population à sa sécurité, avec l'appui de la Gendarmerie, de la Police Municipale et de la Mairie, mobilise de plus en plus d'Albignolais.

Ce concept fondé sur la solidarité du voisinage développe chez les participants l'envie de contribuer à la sécurité de leur quartier ou de leur lotissement. C'est une solidarité qui renforce le lien entre habitants d'un même quartier, amplifie le sens civique et peut mettre en échec la délinquance selon un protocole spécifique. Le dispositif rassure et protège les personnes vulnérables. Il encourage les citoyens à la prévention élémentaire et c'est une

chaîne d'alerte pour les services de sécurité en cas d'atteintes aux biens ou de cambriolages.

La Mairie propose deux réunions par an pour faire le point avec les personnes engagées dans le dispositif et a mis en place un groupe de discussion via une application avec la Gendarmerie de Neuville, la Police Municipale, la Mairie et les référents volontaires pour faciliter la circulation de l'information.

Si vous êtes prêt à rejoindre "Participation Citoyenne", merci de contacter la Mairie ou la PM !



**En cas d'urgence faites le 17 ! —**

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Partir sans se soucier de la sécurité de son logement**

L'été est souvent un moment privilégié pour les cambrioleurs qui constatent un grand nombre de logements laissés vides pendant les vacances et en profitent pour s'y introduire en vue de commettre leurs forfaits.

L'Opération Tranquillité Vacances, communément appelée OTV est là pour les en dissuader. Mise en place conjointement par la Police municipale et la Gendarmerie depuis plusieurs années elle permet une surveillance active de votre logement, maison ou appartement.

Si vous êtes absent pour quelques



jours ou plusieurs semaines, en vous inscrivant sur le fichier des bénéficiaires vous profiterez de patrouilles régulières autour de votre domicile assurées par la PM et la Gendarmerie de Neuville-sur-Saône. Plusieurs fois par semaine des agents

assermentés vérifieront que tout est conforme chez vous et créeront une présence dissuasive.

**Pour en bénéficier gratuitement** venez retirer votre formulaire d'inscription en Mairie. —

## CYBERMALVEILLANCE ATTENTION DANGER

Courriels, SMS et sites Internet frauduleux, depuis quelques mois les tentatives d'arnaques ne manquent pas ! Soyez vigilant et interrogez-vous sur leur provenance avant d'y répondre ou sur leur caractère officiel avant de vous y fier.

### Deux situations doivent vous interpellier :

- Un SMS provenant de l'Assurance-maladie vous invitant à renouveler votre nouvelle Carte vitale ou vous signalant un remboursement en attente.
- Un site Internet de démarches administratives frauduleux d'apparence sérieux mais qui facture des services habituellement gratuits ou beaucoup moins chers (Carte grise, vignette CritAir...).

### En cas de doute :

- Ne pas répondre.
- Ne pas cliquer sur les liens associés.
- Se rapprocher de l'organisme référent (CPAM ou autres sites gouvernementaux).



Plus d'infos : [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE SORTONS DES IDÉES REÇUES



Depuis le 4 mai, **l'éclairage public d'une partie des rues de la commune est interrompu au cœur de la nuit de 23 h à 5 h.**

Une mesure qui devrait permettre de réduire la pollution lumineuse du Val de Saône, de limiter les impacts négatifs de l'éclairage sur la faune et la flore

et de faire baisser la facture énergétique à valoir sur les dépenses communales. Si le sentiment d'insécurité, la crainte d'une recrudescence des incidents et des accidents sont redoutés par l'extinction de l'éclairage public la nuit, les statistiques faites par les autorités compétentes indiquent le contraire et ne relèvent pas plus de problèmes de sécurité qu'avec un éclairage continu. La vitesse des véhicules a même tendance à diminuer et il n'y a pas plus d'incidence sur la protection des biens et des personnes. Pour mémoire, 80 % des cambriolages ont lieu dans la journée en l'absence des occupants.

**La Mairie se laisse quelques mois pour poursuivre l'expérience et en tirer un enseignement avant de vous informer, dans un prochain Mag, des résultats de la période de test et de sa décision sur la poursuite ou non de l'extinction de l'éclairage nocturne.** —

# RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

## Aménagement de 2 zones bleues



C'est en concertation avec les commerçants que la Municipalité a décidé de **mettre en place deux Zones Bleues** afin d'éviter les stationnements prolongés et de favoriser l'accès aux commerces et aux services de proximité.

Dans quelques semaines, **le stationnement sera réglementé et limité dans le temps sur huit emplacements place Verdun et huit autres au n°2 de l'Esplanade Sarrabat**. Ces places seront matérialisées par un marquage bleu au sol et une signalisation verticale.

La Zone Bleue permettra de bénéficier gratuitement d'une heure de stationnement du lundi au samedi de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Le dimanche et les jours fériés resteront en stationnement libre et gratuit.

Tout conducteur laissant un véhicule en stationnement devra donc utiliser un disque bleu pour indiquer son heure d'arrivée.

### Période de tolérance

Après une brève période de tolérance, de la part de la Police Municipale, pour laisser le temps à chacun de se familiariser avec ce nouveau dispositif et de s'équiper d'un disque bleu, tout véhicule stationné sur la Zone Bleue sans respect des nouvelles règles s'exposera à une peine d'amende, conformément à la réglementation en vigueur.

Un disque bleu est joint au présent MAG, d'autres seront disponibles gratuitement auprès des commerçants (en quantité limitée).

### Sanctions

Les usagers sans disque bleu, avec un disque mal réglé, un disque non visible derrière le pare-brise ou qui dépassent le temps autorisé pour stationner, sachant que la durée du disque n'est pas reconductible, encourent **une contravention de 2<sup>e</sup> classe et une amende forfaitaire de 35 €**.

## AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT

### Les commerces accessibles par tous



Une place de parking spécifiquement réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a

été aménagée devant la pharmacie du centre village pour permettre le stationnement aisé des véhicules qui affichent la vignette PMR sur leur pare-brise. La Police Municipale rappelle que les véhicules qui stationneront sur cet emplacement sans la vignette seront passibles **d'une amende de 135€**.

Merci de respecter l'usage de cet emplacement PMR et le bien vivre de tous. —



### 30KM/H EN VILLE Nouvelle réglementation

La Métropole de Lyon et Albigny-sur-Saône se sont engagées dans la démarche "Ville 30", un projet qui vise **à apaiser les circulations, améliorer la sécurité des usagers, mieux partager l'espace public et développer la pratique de la marche et du vélo**.

Depuis quelques semaines, **la vitesse maximale autorisée en ville est donc passée à 30 km/h** sur la majorité des voies de la commune sauf exceptions à 50 km/h signalées par un marquage au sol et des panneaux.

Merci aux automobilistes de rester vigilants et de respecter cette nouvelle réglementation. —

### À NOTER

De nombreuses places sont disponibles sur les parkings du Cèdre et de l'Accueil, situés respectivement derrière l'église et face au Parc de l'Accueil, pour tous ceux qui souhaiteraient stationner gratuitement au-delà d'une heure autorisée en Zone Bleue. —



# NANO S'EN EST ALLÉ

## La Voile Verte orpheline de son emblématique patron



C'est avec une grande tristesse qu'Albigny a dit adieu, le 5 juin dernier en l'église de Neuville-sur-Saône, à Giuliano Ventura le célèbre "boss" de La Voile Verte, plus connu sous le pseudonyme de Nano, décédé fin mai à l'âge de 62 ans des suites d'une longue maladie.

Nano est parti, emportant avec lui son incomparable joie de vivre et son extrême gentillesse. Originaire des Abruzzes en Italie, grand amateur de sports automobiles, il était un pilote hors pair, avait participé à de nombreuses courses et remporté plusieurs coupes et trophées.

“

**S'inspirer des meilleurs  
et faire mieux qu'eux !**



En 2000, l'aventure de La Voile Verte, sa guinguette en bord de Saône, commence un peu par hasard, sur son ponton de location de jet-skis installé sur le port d'Albigny. Son dynamisme, sa perpétuelle bonne humeur, sa convivialité et la cuisine gourmande qu'il improvise fidélisent rapidement une clientèle de plaisanciers et d'amateurs de lieu original et festif. En 2008 la guinguette devient officiellement un restaurant à part entière, une scène musicale et un lieu atypique où il fait bon se retrouver pour déjeuner ou passer une soirée estivale au bord de l'eau. José Cusimano, le fidèle copain et presque frère de Nano, s'y produit, chante, joue de la guitare et fait danser la foule tous les jeudis soir à la tombée de la nuit.

Nano était un véritable "Patriarche", un chef de clan et de famille pour son épouse Christine, ses enfants Sandra et Luca, son petit-fils Néo dont il était très fier, sa maman, ses cousins, ses nombreux amis et ses équipiers qui l'entouraient et comptaient tous énormément pour lui. Ensemble, ils poursuivent l'aventure de l'incourtournable restaurant des bords de Saône pour faire vivre l'œuvre de Giuliano, le souvenir de Nano et sa devise "S'inspirer des meilleurs et faire mieux qu'eux" !

La Mairie d'Albigny-sur-Saône réitère ses sincères condoléances à Christine et à ses enfants. —

**La Voile Verte**  
**41, avenue Henri Barbusse**  
**Albigny-sur-Saône**  
**06 61 71 55 70**  
**lavoileverte69250@orange.fr —**



## CONSEIL DU JARDINIER

### Entretenir son jardin en été



“

**Un binage vaut deux arrosages**

”

#### ► Trois étapes clé

##### • Le binage

Dans votre jardin, il est important de désherber vos cultures et d'aérer vos sols. Le binage **ameublir le sol autour des plantes cultivées pour détruire les adventices et favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols**. Comme le veut le vieil adage *“Un binage vaut deux arrosages”*.

Suite au binage le sol est souple, en cas de pluie l'eau pénétra plus facilement et s'évaporerait moins vite.

##### • Le paillage

Toujours pour économiser l'eau, pensez à pailler vos cultures, de tomates par exemple, vous conserverez la fraîcheur au pied et limiterez les mauvaises herbes. Utilisez vos déchets de tonte pour former un paillage de trois ou quatre centimètres.

##### • L'arrosage

Pour garder des plantes en bonne santé tout l'été, **mieux vaut arroser généreusement deux à trois fois par semaine qu'un petit peu tous les jours**. Les arrosages espacés permettent à la plante de se créer une réserve. N'arrosez que le pied de la plante, le soir ou très tôt le matin. —

## AU POTAGER

### ► Tailler ses tomates

Dès le départ, tuteurez vos plants. Au fur et à mesure que la tige principale pousse, elle donnera une à deux feuilles puis un bouquet et ainsi de suite. En partant du bas, si apparaît un gourmand à l'aisselle d'une feuille, coupez-le.

### ► Récolter ses légumes

Récoltez courgettes, pommes de terre nouvelles, salades... à maturité, **le matin pendant qu'il fait encore frais** pour éviter du stress aux plantes et une meilleure conservation de vos légumes.

Bonne récolte et régalez-vous ! —



### UNIS POUR ALBIGNY

2020 - 2023, trois années d'engagement à votre service...

Nous avançons avec autant de plaisir et la détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général.

Notre équipe municipale est pluraliste et tire sa force de cette diversité mais aussi de sa capacité d'écoute et d'adaptation.

Alors oui, il y a des obstacles, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons, plus déterminés que jamais.

Grâce aux compétences et à l'engagement des agents publics, nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires **sans pour autant revenir sur nos engagements de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.**

C'est loin des opportunistes de circonstance que nous avons fait le choix d'agir et d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre belle commune, à savoir les Albignolaises et les Albignolais qui la composent.

Toute l'équipe d'UPA vous souhaite un bel été !!

### ALBIGNY POUR TOUS

Au conseil municipal d'avril, notre groupe a demandé une nouvelle fois qu'une formation sérieuse soit organisée pour tous les élus et le personnel municipal sur les enjeux environnementaux, les défis du changement climatique et les leviers d'action dans nos prérogatives d'élus et d'agents.

Nous suggérons aujourd'hui que des places soient également proposées au personnel des établissements en charge de la gestion de terrains sur la commune.

En effet, plusieurs dizaines d'arbres ont été abattues le long du chemin des combes en pleine période de nidification, au pire moment pour les oiseaux.

Des arbres étant situés dans un Espace Boisé Classé, l'abatage a dû faire l'objet d'une déclaration préalable. Comment se fait-il que cette sensibilité n'ait pas été prise en compte ?

N'était-il pas possible de retarder cette intervention ? En cas de risque, l'arrêté municipal interdisant la circulation piétonne d'un chemin proche n'aurait-il pas pu être étendu temporairement ? Et, au fond, était-ce réellement nécessaire et urgent de détruire tous ces arbres en pleine nidification ?

En matière d'écologie, comme dans d'autres domaines, il est temps de passer des salons à l'action !

### ALBIGNY ENSEMBLE AUTREMENT

#### Que nous a apporté ce printemps 2023?

Et bien sans contestation "Le projet de la Loupe" tient la palme. En effet la Métropole de Lyon se lance dans l'aventure avec un exercice pas facile, car le site, grand de 50 hectares, est à cheval sur deux communes : Couzon et nous.

De gros moyens au programme ; humain et financier et surtout beaucoup de temps dans le déroulé, portant bien au delà du mandat métropolitain en cours.

Bilan de tout ceci :

# Des Inquiets : - les Promoteurs privés qui devront s'adapter à une ZAC ( Zone d'Aménagement Concerté), cadre retenu en support du projet.

- Les Résidents en place, avec beaucoup de questions ? surtout : "qu'est-ce qui va changer dans notre quotidien ?

# Des déçus, qui voient le rééquilibrage espéré sur plusieurs domaines: rives "droite/gauche" s'éloigner à nouveau, pourtant l'arrivée du Collège avait réenclenché de l'espoir

# Des futures "gâtés": qui ne se connaissent pas encore! ceux qui vont venir s'installer sur ce lieu de vie particulier.

Conclusion, une nouvelle situation où le respect des "concertations" sur des périodes aussi longues ne sera pas facile, à qui faire confiance ?

# MAISON DES USAGERS

## Pour qui ? Pourquoi ?

**La Maison des Usagers a ouvert ses portes récemment au sein du CHG d'Albigny-sur-Saône.**

### Qu'est-ce que la Maison des Usagers ?

La Maison des Usagers est un lieu d'accueil convivial, d'écoute et d'information, un espace neutre où vous trouverez des représentants des usagers et des associations pour recueillir la parole des usagers du système de santé et ainsi faire vivre la démocratie sanitaire.

### Pour qui ?

Toute personne ayant une préoccupation, pour elle-même ou son entourage, sur un problème de santé, sur l'accès aux soins et tout problème lié aux droits de la santé.

### Pourquoi ?

70 % des Français ne connaissent pas leurs droits en santé.

### Quand ?

1<sup>re</sup> permanence lundi 4 septembre après-midi de 14 h à 17 h.  
Et bientôt d'autres dates à venir.

### Cet été ?

La Maison des Usagers est un lieu d'accueil gratuit ouvert du lundi au vendredi, pour les aînés du territoire afin de lutter contre l'isolement estival et les effets de la chaleur. Un lieu climatisé et animé avec diverses activités : jeux, échanges, films...

**Si vous rencontrez des difficultés pour rejoindre le CHG, un transport est proposé en téléphonant de 11 h à 18 h au : 04 72 08 14 96**  
**Venez nombreux !**



**Rendez-vous à  
la Maison des Usagers !**  
Pavillon Violette du CHG du Mont d'Or

**Quand**  
Du lundi au vendredi  
De 13h à 17h30

Toute personne souhaitant partager  
des moments de convivialité durant la période estivale

**Pour qui ?**

- Présence d'animateurs
- Proposition de jeux, films, activités ...
- Possibilité de transport si difficultés
- Lieu climatisé

**MERCI DE NOUS CONTACTER**  
DE 11H À 18H au :  
04 72 08 14 96  
Chemin Notre-Dame, 69250 Albigny sur Saône

## agenda

### AOÛT

#### Parc de l'Accueil

Samedi 26 à 21h

Ciné plein air

### SEPTEMBRE

Lundi 4

Rentrée des classes

#### Parc de l'Accueil

Samedi 9 de 9 h à 12 h 30

Forum des associations

Samedi 16 et dimanche 17

Journées du Patrimoine

#### Zone de loisirs

Samedi 23 à 12h

Rassemblement des anciens habitants d'Albigny

### OCTOBRE

#### Salle du Lavoir

Samedi 14 et dimanche 15

Exposition Albigny Les Arts



REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Tirage 1 500 exemplaires • Diffusion gratuite • Directeur-gérant de la publication Yves Chipier, Maire • Rédacteur en chef Gilbert Convard • Commission Communication David Entibi, Séverine Dessalces, Georgette Fondjo, Thierry Goyet, Camille Peyrache • Documentation - diffusion Mairie d'Albigny sur Saône • Création - rédaction - mise en page - impression Pagina Communication • Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

## mémo médical

**GROUPE MÉDICAL**  
6, Esplanade D. Sarrabat

### MÉDECINS

**Dr Chloé LADOUS**  
Sur rendez-vous : 04 78 91 58 34  
**Dr Catherine BERNARD DE VILLENEUVE**  
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 39  
**Dr Emmanuel GÉROUDET**  
Sur rendez-vous : 04 72 02 70 77  
**Dr Cyrielle VOILLEMONT**  
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

### ORTHOPHONISTES

**Françoise ROCHER, Mélanie COLIN, Émilie CORSANI**  
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

### INFIRMIERS

**Annick SALIGNAT, Marie MICHEL, Noémie LAGNEL et Claire WIOLAND**  
Soins à domicile et permanences :  
04 78 91 61 07

### MASSEURS/RINÉSITHÉRAPEUTES

**Jérémie DAGUENET, Nadia ZOELLER**  
Groupe médical  
Sur rendez-vous 04 78 91 70 49  
**Blandine SALLÉ**  
2, Chemin de Tremblay  
Sur rendez-vous 06 78 28 14 19

**GROUPE MÉDICAL**  
8, Esplanade D. Sarrabat

### SAGE-FEMME

**Sandrine LYONS BURSI**  
Sur rendez-vous : 04 78 98 20 64 /  
06 78 27 38 81

### OSTÉOPATHE

**Francis NYOCK**  
Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

### PSYCHOLOGUES

**Marie-Thérèse BALAIS**  
Groupe médical  
Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32  
**Ludovic ISSARTEL**  
Atelier des possibles place Verdun  
06 83 84 18 69  
psychologue.issartel@gmail.com

### PODOLOGUE PÉDICURE

**Corinne DESPERT**  
2, Place Verdun  
04 78 27 03 17

### PHARMACIE DES 2 RIVES

13, Rue Germain  
04 78 91 45 09  
pharmaciades2rives@gmail.com